



81600

# LE BULLETIN DE TECOU

DECEMBRE  
2021



Et bien, voilà une année qui s'achève avec ses aléas et, encore marquée par la pandémie de COVID qu'il convient de toujours prendre au sérieux.

Cette année, pour notre commune, est importante car elle a vu l'aboutissement du projet de la salle multiculturelle et le démarrage d'un autre gros projet : la construction d'un bar/restaurant/épicerie dans le cadre de l'opération nationale « 1000 cafés ».

Je vais m'arrêter un peu sur la salle multiculturelle...

D'abord sur le financement : le coût éligible (hors voirie et branchements aux réseaux) est d'1.6 millions d'€ dont 66.20 % de subventions : l'Etat à 31.32 %, le Département à 16.82 %, la Région à 6.23 % ET l'Europe à 11.83 %.

La commune peut être extrêmement satisfaite de ce taux final dans le contexte actuel. Il est clair que les financeurs ont été séduits par la qualité du projet ainsi que par son ambition culturelle. En effet, la commune a affiché la dimension d'un projet culturel en milieu rural avec une programmation culturelle annuelle variée qui trouvera toute sa place entre les deux villes que sont Gaillac et Graulhet, dépourvues d'équipement équivalent.

La commune n'a cependant pas les moyens financiers pour porter, à elle seule, cette démarche. Il paraissait alors indispensable qu'elle séduise des partenaires.

Le projet culturel ou la genèse d'un projet de programmation culturelle. La première piste que nous avons explorée a été de trouver une identité forte à cette salle. Après de nombreuses rencontres et d'échanges avec divers acteurs départementaux : ADDA, Pollux, les directeurs culturels de Graulhet et Gaillac, le régisseur de « pause guitare », Bluztrack association, La Scène Nationale d'Albi, une opportunité et une correspondance d'objectifs ont émergés avec l'association Bluztrack qui a vocation à promouvoir le blues depuis de nombreuses années.

Nous avons donc travaillé ensemble sur la construction d'un projet fort autour du BLUES.

Après validation par le conseil municipal de cette stratégie, l'association Extra Red Blues a été créée et domiciliée à la mairie de Tecou dont l'objet unique est de porter la programmation de « Tecou en blues » et de rassembler les partenaires financiers publics et privés. Parallèlement, il a été créé la société de production « Bluztrack productions » qui permet de faire venir des artistes et de les avoir « sous contrat ».

La partie juridique étant finalisée, restait à s'atteler au contenu.

Nous avons d'abord défini le projet global, à savoir :

- 4 nuits du blues (01/10/2021 – 10/11/2021 – 12/03/2022 -17/04/2022) avec des vedettes internationales sur chaque date : Denise KING remplacée par Sylvia HOWARD, Crystal THOMAS, James ARMSTRONG, Slam ALLEN.
- Un festival de 2 jours sur le week-end de Pentecôte.

Puis, nous avons suivi la piste de la scène nationale d'Albi qui développe actuellement un projet de décentralisation de son activité culturelle « Au fil du

Tarn ». Les villes de Gaillac et Graulhet sont déjà inscrites dans ce dispositif et la scène nationale est favorable à ce que nous prenions place nous aussi : une convention sera signée sous peu qui actera la venue de 4 ou 5 spectacles de grande qualité.

Dès lors, il s'agit de structurer le projet culturel.

Pour cela, la commune reste le gestionnaire de la salle et fixe les orientations stratégiques du projet.

- La salle n'est pas uniquement un lieu de diffusion (le but n'étant pas d'être « loueur de salle »)
- La salle doit rester ouverte à toute pratique artistique
- La salle doit pouvoir suivre la dynamique de création avec la mise en place de résidence d'artistes
- Toute diffusion artistique doit faire l'objet d'une médiation culturelle avec la population, des amateurs, les écoles, les jeunes ...
- Les projets doivent veiller à porter et à être attachés aux valeurs de l'éducation populaire.

Pour autant, il n'est pas souhaitable, pour garantir la vie du projet dans le temps, que la commune porte elle-même le projet culturel et sa programmation : il est donc capital que nous ayons une structure associative (dans laquelle la commune sera représentée) dont ce sera la mission et qui veillera ainsi à la cohérence des actions et à la conservation des valeurs fixées par la commune. Nous nous sommes alors rapprochés des fédérations départementale et régionale des MJC qui ont été séduites par nos objectifs et ont été enthousiastes à l'idée de construire ensemble la démarche. In fine, la stratégie qui se dessine est celle d'un portage par la MJC de Tecou avec un appui fort des 2 fédérations..

En résumé :

- une structure : une association qui rassemblera, en son Conseil d'Administration, tous les acteurs intéressés (institutionnels, associations, particuliers, commune de Tecou)
- une mission : l'organisation de la programmation culturelle annuelle qui s'articulera autour de « Tecou en blues », la Scène Nationale, sa propre programmation.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés, au fur et à mesure, de l'avancée du projet et/ou via notre site internet de plus en plus visité d'ailleurs...

Je vous souhaite une très bonne lecture et de joyeuses fêtes de fin d'année. Mes meilleurs vœux pour vous et vos familles. Prenez soin de vous.

Le Maire  
Jean-François BAULÈS



# Salle multiculturelle, un très beau démarrage...

L'inauguration a eu lieu en présence de M Bonnacarrere sénateur, de Mme Verdier Jouglas députée, de Mme Fita vice-présidente de la région en charge de la culture, de M. Ramon président du département, de M. Morlet directeur de L'ADDA du Tarn, de Mme Legrand directrice de la scène nationale d'Albi et de son secrétaire M. Houllès.



## LIAISONS DOUCES et AMENAGEMENT du VILLAGE



Concernant les liaisons douces, les démarches d'acquisition des terrains sont en cours.

Les plans d'emprise établis par le géomètre sont validés par tous les propriétaires concernés, sauf un ...

La liaison village vers la salle multiculturelle pourra se réaliser en 2022.

Concernant l'aménagement du village, le bureau d'étude GETUDE a été choisi pour nous piloter dans la réflexion de ce projet et ensuite en assurer la maîtrise d'œuvre. A suivre prochainement ...

# Un petit point sur notre école...

La rentrée s'est à nouveau déroulée masquée cette année.... Toutes les enseignantes, ATSEM et personnel s'occupant de près ou de loin des enfants étaient au rendez-vous ...

Cette année, l'école accueille 100 élèves répartis ainsi :

## Classe de petits /moyens

- 14 en PS
- 16 en MS soit 30 élèves au total

## Classe de moyens/ grands / CP

- 6 en MS
- 11 en GS.
- 7 en CP soit 24 élèves au total

## Classe CE1 / CE2

- 13 en CE1
- 15 en CE2 soit 28 élèves au total

## Classe CM1 / CM2

- 4 en CM1
- 14 en CM2 soit 18 élèves au total

C'est la première année que l'école doit s'organiser avec une classe à 3 niveaux. Tout se passe bien. Les enfants ont bien trouvé leur équilibre ... Un grand merci aux ATSEM, Nathalie et Amandine qui y sont aussi pour beaucoup...

Enfin les activités peuvent reprendre...Sorties au cinéma, spectacle, médiathèque, etc...4 journées voile pour les CM sont même au programme pour la fin d'année ...

Le midi, les enfants continuent à pouvoir déguster de bons petits plats cuisinés sur place ...Un grand merci à Laetitia et Muriel ...

Pour Noël, les enfants allant au centre de loisirs vont fabriquer de doux petits messages pour les aînés ...Merci à toute l'équipe...

Nous vous souhaitons à toutes et tous une très belle et douce fin d'année...

Soyez bien sage afin de pouvoir croiser le Père Noël !!!

## Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), c'est parti !

L'année 2020 promettait beaucoup, l'année 2021 a été riche en énergie... et l'écologie y prend toute sa place.

Cet Atlas, piloté par la commune, et dont l'expertise faunistique et floristique a été confiée à la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), en association avec l'Office Pour les Insectes et leur Environnement (OPIE), est mis en œuvre sur une période de 2 ans.

Les habitants et plus particulièrement les écoliers, seront rapidement impliqués dans cette démarche. En effet, la pédagogie et la sensibilisation constituent un volet essentiel du projet, et seront assurées et pilotées par l'Atelier Nature et Territoire, dont les réalisations et l'expérience ont fait l'unanimité au sein du Conseil municipal.

Une réunion publique d'information (dont la date vous sera communiquée ultérieurement) se tiendra courant février afin de vous présenter les objectifs détaillés du projet.

Nous serons heureux de votre participation !

Si vous souhaitez contribuer à ce beau projet et faire part de votre connaissance du territoire, nous vous invitons à vous rapprocher de la LPO Tarn (mail : [tarn@lpo.fr](mailto:tarn@lpo.fr)) et/ou d'Antoine Beaufour, conseiller municipal chargé de l'environnement ([antoine.beaufour@yahoo.fr](mailto:antoine.beaufour@yahoo.fr)).

En parallèle, et comme vous l'avez sans doute observé, les expérimentations sur l'entretien raisonné des bords de voiries ont débuté. L'objectif est de procéder à une fauche tardive afin de laisser la végétation embellir notre commune et de renforcer la végétalisation naturelle (arbustes et arbres) en haut de talus. Ces pratiques sont désormais la règle dans de nombreuses collectivités et en application sur les départementales de notre territoire depuis plusieurs années.

Plusieurs réflexions sont également en cours. Citons notamment l'aménagement du lac et des abords de la salle multiculturelle, et une gestion plus durable des populations de pigeons...

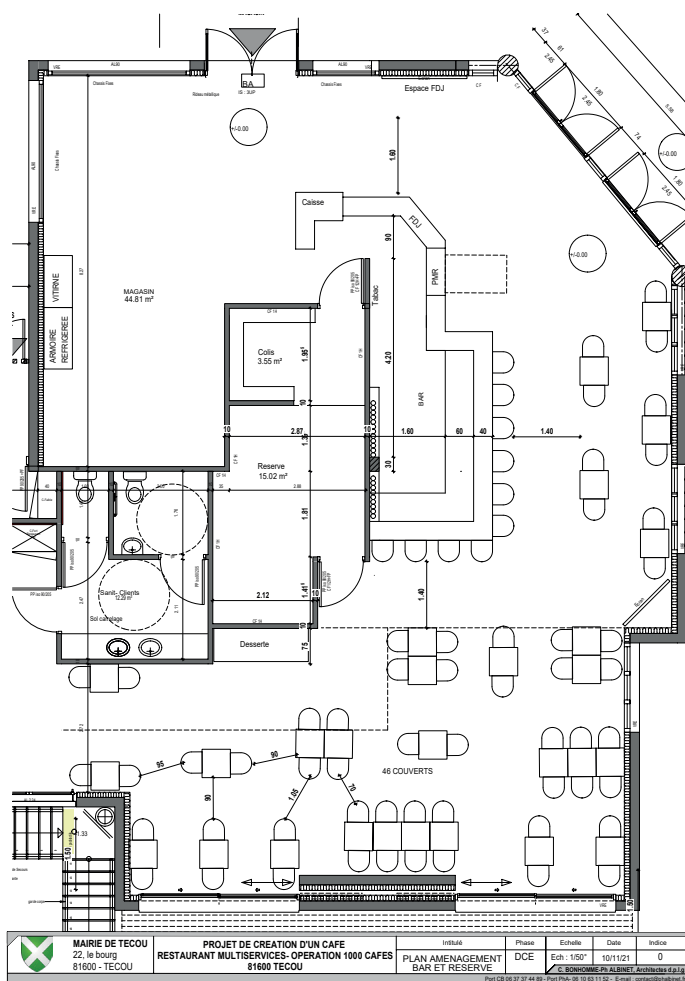
N'hésitez pas à nous communiquer des informations ou connaissances susceptibles de nous aider à la bonne réalisation de ces projets.



# PROJET 1 000 CAFÉS

Ce 2<sup>ème</sup> grand projet de la municipalité avance dans les délais envisagés. Les travaux de gros œuvre sont bien avancés cela nous permet de voir l'ampleur de cette construction. Sur le précédent journal, vous avez pu apprécier l'esthétique du bâtiment (l'extérieur). Aujourd'hui, nous vous faisons découvrir l'aménagement intérieur au niveau du bar, du restaurant, du magasin.

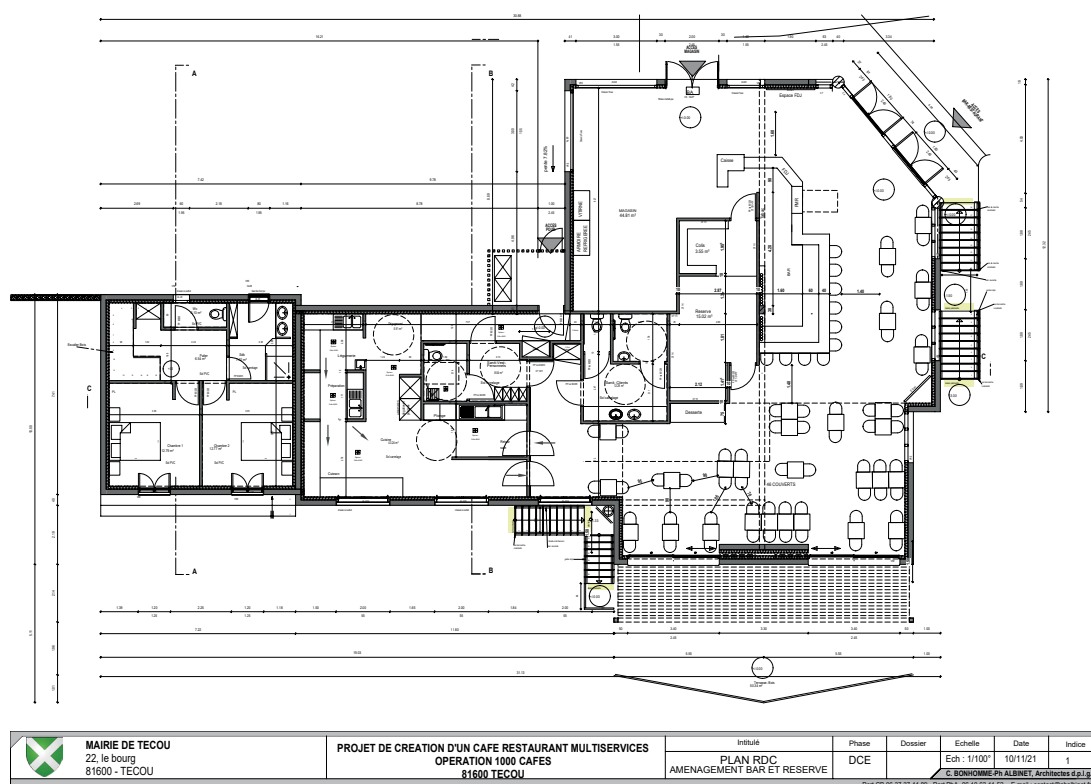




La construction suivant son cours normalement, nous comptons sur une ouverture prévue en début d'été 2022. Le recrutement du gérant arrive à son terme. Le nombre de candidatures reçues a été important ce qui révèle la grande attractivité du village et de ce projet, même au-delà de la métropole. Les candidatures sont variées tant en termes de compétences, d'expériences, que de projets proposés. Tous les candidat.e.s ont montré une très grande motivation et sont impatient.e.s de se lancer dans cette aventure avec nous tous.

Maintenant, il appartient à l'association Mille Cafés de prendre la décision définitive.

A bientôt donc autour d'un café...





# ETAT CIVIL

## Agents recenseurs :

- Alain Pezet
- Michèle Lafon



## Recensement de la population 2022

Répondre au recensement,  
c'est utile pour construire  
demain !

Encore plus simple par internet :

🔍 [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)



Le recensement démarre le 20 janvier.  
Vous serez prévenu par votre mairie.

1<sup>er</sup> original - 105 - PARTIES PRELEVÉES

## Naissance

12 septembre :  
Louis GALTIER

13 octobre :  
Naya KASKIW

5 novembre :  
Mickaël TAILLEFER

## Mariage

31 juillet :  
Lionel BENSE et Amandine BIALAS

11 septembre :  
Sébastien COSSY et Emeline LAFON

23 octobre :  
Guillaume PIRAT et Elsa MORGHESE

## Décès

4 août  
Gilles LIVIERI

# À compter du 01/01/2022

## LA DEMATERIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME



### Comment déposer mon dossier en ligne ?

Votre commune met à votre disposition un service en ligne gratuit, vous permettant de réaliser toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée : information, dépôt, traitement des dossiers et suivi des demandes

**Un service plus simple et plus rapide, pour faciliter vos démarches !**

### Les différentes étapes pour déposer mon dossier



1

Créer un compte sur le site [Geopermis.fr](https://www.geopermis.fr)

*Ce compte permet de déposer un dossier d'autorisation d'urbanisme en ligne et de suivre l'avancée du dossier.*

2

Choisir le formulaire correspondant à votre projet.  
Remplir ce formulaire en ligne.

3

Joindre les documents numériques nécessaires au dossier (plan de situation,...).



4

Soumettre le dossier à l'administration.



5

Vous recevrez, via l'espace documents de compte Geopermis, les différents documents afférents au dossier déposé (récépissé de dépôt, arrêté,...).  
Vous serez informés par mail de tout dépôt de documents.

*A noter, le dépôt papier est toujours possible en Mairie, ou par l'envoi d'un courrier recommandé adressé à la Mairie.*

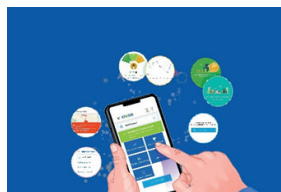
# INFORMATIONS UTILES

## Application mobile « Enedis à mes côtés »



Accessible à tous, l'application mobile « Enedis à mes côtés » est gratuite et propose de nombreux services comme : s'informer sur les coupures et les heures probables de rétablissement dans votre commune, suivre et analyser sa consommation et/ou sa production d'électricité, contacter les différents services d'Enedis (Service clients, dépannage, raccordement) et être mis en relation, trouver les conseils et recommandations d'Enedis en matière de sécurité et de prévention des risques...

Téléchargez l'application « Enedis à mes côtés » en flashant le QR code ci-dessous :



L'application est téléchargeable depuis l'App Store, Google Play et Windows Phone.

Numéros de dépannage pour les Clients et les Producteurs :



**0 972 675 081**

Contact : S.I.A.E.P

**Syndicat Intercommunal  
d'alimentation en  
Eau Potable du Gaillacois**

**LIEURAC - 81600 RIVIERES  
05 63 417 408**

**Un défibrillateur  
a été posé  
sur le mur  
de la MJC**



**Vous pouvez retrouver toutes les actualités de la commune de TECOU sur le site : [www.tecou.fr](http://www.tecou.fr)**

### Numéros utiles

Ecole : 05.63.33.01.22

Cantine : 06.46.33.49.82

ALAE ( MJC ) : 05.63.34.65.27

Les urgences : 112

Pompiers : 18

Samu : 15

Ce journal a été élaboré par la commission communication.  
La prochaine parution verra le jour courant printemps 2022.  
Bonnes fêtes de fin d'année à tous ...et à l'année prochaine ...